

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 21440211700086	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT LA TURBALLE
--------------------------------	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE GUERANDE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET : CIMETIERE (2)

ANNEE 2016

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.  
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

<b>I - Informations générales</b>	3
Modalités de vote du budget	
<b>II - Présentation générale du budget</b>	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
<b>III - Vote du budget</b>	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16
<b>IV - Annexes</b>	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	17
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	18
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
<b>B - Engagements hors bilan</b>	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la région	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement employé par la région	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
<b>D - Arrêté et signatures</b>	
D - Arrêté et signatures	19

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les règles rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en N. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les règles rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	
<b>1</b>	<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.

- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) :

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délégation n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	
<b>II</b>	<b>VUE D'ENSEMBLE</b>
<b>A1</b>	

<b>EXPLOITATION</b>	
<b>RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>
10 000,00	10 000,00
<b>AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	
<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES</b>	
10 000,00	10 000,00

<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	+	<b>(si déficit)</b>	0,00	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	0,00
0,00	0,00		<b>(si excédent)</b>	0,00		0,00
<b>+</b>						

<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	10 000,00	=	10 000,00
---	-----------	---	-----------

<b>INVESTISSEMENT</b>	
<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
115 386,82	41 000,00
<b>AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) VOTES compris les comptes 1064 et 1068</b>	
<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES</b>	
115 386,82	41 000,00

<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	+	<b>(si solde négatif)</b>	0,00	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	0,00
0,00	0,00		<b>(si solde positif)</b>	0,00		0,00
<b>+</b>						

<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	41 000,00	=	41 000,00
---	-----------	---	-----------

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	51 000,00	=	125 386,82
----------------------------	-----------	---	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.  
 (2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.  
 Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.  
 (3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.  
 Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.  
 Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES**  
**A2**

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libelle	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>						
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>						
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>						
		10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00

+

**D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)** 0,00

=

**TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES** 10 000,00

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libelle	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>						
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>						
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>						
		10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00

+

**R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)** 0,00

=

**TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES** 10 000,00

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL</b>	0,00
<b>DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION</b>	0,00
<b>D'INVESTISSEMENT (8)</b>	0,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la règle applicable le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M1 49.

(6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ;  $DI\ 040 = RE\ 042$  ;  $RI\ 040 = DE\ 042$  ;  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .

(7) Ce chapitre existe uniquement en M1 41, M1 43 et M1 44.

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES**  
**A3**

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	38 500,00	0,00	0,00	0,00	41 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>38 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>41 000,00</b>	<b>41 000,00</b>	<b>41 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>38 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>41 000,00</b>	<b>41 000,00</b>	<b>41 000,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>38 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>41 000,00</b>	<b>41 000,00</b>	<b>41 000,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 41 000,00

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	81 230,82	0,00	103 691,82	103 691,82	103 691,82
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>81 230,82</b>	<b>0,00</b>	<b>103 691,82</b>	<b>103 691,82</b>	<b>103 691,82</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	18 027,56	0,00	11 695,00	11 695,00	11 695,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>18 027,56</b>	<b>0,00</b>	<b>11 695,00</b>	<b>11 695,00</b>	<b>11 695,00</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>99 258,38</b>	<b>0,00</b>	<b>115 386,82</b>	<b>115 386,82</b>	<b>115 386,82</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>99 258,38</b>	<b>0,00</b>	<b>115 386,82</b>	<b>115 386,82</b>	<b>115 386,82</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	115 386,82

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	0,00
--	------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la région.

(1) cf. Modalités de vote !.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la règle effectuée une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.



**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**

**BALANCE GENERALE DU BUDGET**

**B1**

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

EXPLOITATION		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	10 000,00		10 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00		0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>10 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>
<b>EXPLOITATION</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>10 000,00</b>

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (B.A.régie)	0,00		0,00
Total des opérations d'équipement		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporées (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	41 000,00	0,00	41 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00		0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00		0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>41 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>41 000,00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>41 000,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la règle appliquée le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	
<b>B2</b>	<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>

**2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

EXPLOITATION		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 000,00		10 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	0,00		0,00
78	Reprise amort., dépréciat. et provisions	0,00		0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>10 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 000,00</b>

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 10 000,00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	103 691,82	0,00	103 691,82
18	Comptes liaison : affectat. BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat. des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>103 691,82</b>	<b>0,00</b>	<b>103 691,82</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

AFFECTATION AUX COMPTES 106 11 695,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 115 386,82

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>
<b>III</b>	<b>A1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
605	Achats de matériel, équipements	10 000,00	10 000,00	10 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)</b> <b>= (011 + 012 + 014 + 65)</b>				
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b> <b>= a + b + c + d + e + f</b>				
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION</b> <b>D'INVESTISSEMENT</b>				
043	Opérat° ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>				
<b>(= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>				
		10 000,00	10 000,00	10 000,00

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>10 000,00</b>

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la règle appliquée le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle appliquée le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES</b>
III	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 000,00	10 000,00	10 000,00
706	Prestations de services	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>				
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>				
		10 000,00	10 000,00	10 000,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>10 000,00</b>

0,00	Montant des ICNE de l'exercice
0,00	- Montant des ICNE de l'exercice N-1
0,00	= Différence ICNE N - ICNE N-1

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la règle.  
 (2) Cf. Modalités de vote I.  
 (3) Hors restes à réaliser.  
 (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.  
 (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.  
 (7) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.  
 (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.  
 (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.  
 (10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
----------------	-------------	-----------------------------------	----------------------------	----------

20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	38 500,00	41 000,00	41 000,00
2313	Constructions	38 500,00	41 000,00	41 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>				
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>				
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>				
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>				
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>				
<b>(= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>				
		38 500,00	41 000,00	41 000,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>41 000,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle appliquée le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III</b>	<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>
<b>B2</b>	

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	81 230,82	103 691,82	103 691,82
1641	Emprunts en euros	81 230,82	103 691,82	103 691,82
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>				
10	Dotations, fonds divers et réserves	18 027,56	11 695,00	11 695,00
1068	Autres réserves	18 027,56	11 695,00	11 695,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>				
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>				
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>				
<b>(= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>				
		99 258,38	115 386,82	115 386,82

+	RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
=	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>115 386,82</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Cet état ne contient pas d'information.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3



<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>IV</b>	<b>A4.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>			
		0,00	1
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>			
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat' afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Depenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Depenses imprévues	0,00	0,00

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Depenses à couvrir par des ressources propres</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

<b>IV</b>	<b>IV - ANNEXES</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	
A4.2	

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	0,00	III
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	0,00	
10222	FCTVA	0,00	
10228	Autres fonds globalisés	0,00	
26...	Participations et créances rattachées	0,00	
27...	Autres immobilisations financières	0,00	
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>			
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Fimes de remboursement des obligations	0,00	
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
0,00	0,00	0,00	11 695,00	11 695,00
<b>Total ressources propres disponibles</b>				

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	IV	Solde
0,00	11 695,00	11 695,00	V = IV - II (6)
<b>Montant</b>			

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV	IV - ANNEXES
D	ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 27  
 Nombre de membres présents : 24  
 Nombre de suffrages exprimés : 27

VOTES :

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 16/03/2016

Présenté par (1) Monsieur Le Maire,

A le 22/03/2016




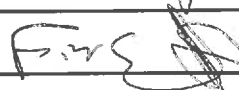

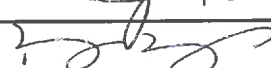

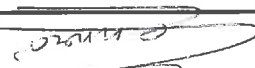
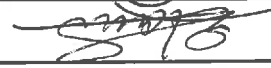
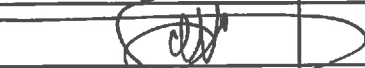





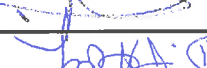
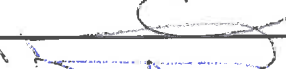

(1) Monsieur Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire




A La Turballe, le 23/03/2016

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01

BELLIN Florence	
BERTON Josphe-Marie	
BRANCHEREAU Jean-Pierre	
BREVAL Sophie	
BRIAND-DELAUCHE Isabelle	
BURGAUD Geneviève	
CHABIN Stéphane	
COEDEL Nadine	
COLLIN Martine	
CONRAD Marie-Madeleine	
CROCHARD-COSSADE Blandine	
Elain Martine	
GOELO Dominique	
HERVY Stéphane	
JACQUET Marie-France	
LATALLERIE Emilie	
MAHEUX Philippe	
MARION Corinne	
PAVY Marie-Dominique	
PEYRIGUER-DARDING Bernard	
PIQUET Jean-Yves	

IV	<b>IV - ANNEXES</b>
D	<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>

PITHOIS Catherine	
ROBIN Christian	CA
RONSSIN Philippe	M. Ronssin
ROY Emmanuel	
TEXIER Frédérique	
THYBOYEAU Michel	

Certifié exécutoire par (1) Monsieur Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 23/03/2016, et de la publication le 23/03/2016  
 A La Turballe, le 23/03/2016

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général...  
 (2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Municipal.

# COMMUNE DE LA TURBALLE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Session ordinaire n°20160322 du 22 MARS 2016

Délibération n° 11 **OBJET : Affectation du résultat 2015 - CIMETIERE**

L'an deux mil seize, le 22 mars à 20H30, le Conseil Municipal de LA TURBALLE, dûment convoqué le 15 mars 2016, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BRANCHEREAU, Maire.

**Nombre de Conseillers en exercice : 27**

**Présents : 24**

M. Jean-Pierre BRANCHEREAU, Maire

Mme M. ELAIN, M. M. THYBOYEAU, M. E. ROY, M. S. CHABIN, Mme F. TEXIER, M. Ch. ROBIN, Mme C. PITHOIS, Adjointes

Mme M.D. PAVY, M. Ph. RONSSIN, Mme F. BELLIN, M. B. PEYRIGUER-DARDING, M. D. GOELO, Mme N. COËDEL, Mme G. BURGAUD, M. S. HERVY, Mme M.F. JACQUET, Mme E. LATALLERIE, M. J.M. BERTON, Mme C. MARION, M. J.Y. PIQUET, Mme I. BRIAND-DELAUCHE, M. Ph. MAHEUX, Mme M. M. CONRAD, Conseillers Municipaux

**Absents représentés par pouvoir écrit: 3**

Mme S. BREVAL, Adjointe, représentée par M. M. THYBOYEAU, Adjoint

Mme B. CROCHARD-COSSADE, Conseillère Municipale, représentée par Mme E. LATALLERIE, Conseillère Municipale  
Mme M. COLLIN, Conseillère Municipale, représentée par M. S. HERVY, Conseiller Municipal

**Secrétaire de séance : Mme E. LATALLERIE**

\*\*\*\*\*

Michel THYBOYEAU, Adjoint, expose le rapport suivant :

### **1 – Présentation de la décision :**

Il est rappelé aux conseillers municipaux que l'arrêté des comptes 2015 du budget cimetière de La Turballe a permis de déterminer les résultats suivants :

En exploitation :

- Le total des recettes de la section d'exploitation de l'année 2015 s'élève à : 11 695,00 €  
- Le total des dépenses de la section d'exploitation de l'année 2015 s'élève à : 0 €  
- Le résultat d'exploitation d'exercice s'établit donc, par différence, à : 11 695,00 €

En investissement

- Le total des recettes de la section d'investissement de l'année 2015 s'élève à : 18 037,56 €  
- Le total des dépenses de la section d'investissement de l'année 2015 s'élève à : 92 414,38 €  
- Le résultat d'investissement s'établit donc, par différence, à : - 74 386,82 €

En rapprochant les deux sections à la clôture de l'exercice 2015, on constate :

**Un solde négatif global de - 62 691,82 €**

### **2 – Impact budgétaire et financier :**

L'affectation du résultat sera inscrite au compte 1068 du budget primitif 2016.

### **3 – Avis de la commission des finances du 10 mars 2016 :**

La Commission des finances a étudié le dossier.



Reçu en Sous-Préfecture  
Le 29/03/2016.  
Publié ou Notifié  
le 29/03/2016.

**DELIBERATION**

VU l'article L 1612-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,  
 VU l'instruction budgétaire M4  
 VU l'avis de la commission des finances,

Sur le rapport présenté par Michel THYBOYEAU, Adjoint,

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

**Article unique :** approuve le projet d'affectation du résultat 2015 du budget cimetière de selon les modalités suivantes :

<b>COMpte ADMINISTRATIF 2014</b>	
<b>SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT N-1</b>	
Depense 001 (a) (besoin de financement)	
Recette 001 (excédent de financement)	- 74 386,82 €
<b>SOLDE DES RESTES A REALISER N-1</b>	
<b>INVESTISSEMENT</b>	
Besoin de financement (b)	
Excédent de financement (1)	
<b>FONCTIONNEMENT</b>	
Déficit	
Excédent	
<b>RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT N-1</b>	
Résultat de l'exercice (précédé du signe + ou -)	+ 11 695 €
Résultat antérieur reporté	
(ligne 002 du compte administratif N-1), précédé du signe + ou -	
Résultat à affecter	+ 11 695 €
<b>AFFECTATION</b>	
1) Affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum, couverture du besoin de financement de l'investissement (a), y compris restes à réaliser (b))	11 695 €
2) Report en fonctionnement R002 (2)	

Pour extrait certifié conforme  
 le 23 mars 2016  
 Le Maire

Jean-Pierre BRANCHEREAU



Regu en Sous-Préfecture  
 Le: 21/03/2016  
 Publié ou Notifié  
 le: 21/03/2016